

# Esprit Filière

# Bovins lait

Le Journal de la filière

Juillet 2017

## EDITO

### Un projet de filière en faveur des éleveurs

Nous, éleveurs laitiers, traversons une crise qui dure maintenant depuis 3 ans. La rentabilité sur nos exploitations reste difficile à trouver.

Le CAP Filière Bovins-lait, contrat signé avec la Région pour une durée de 4 années [novembre 2014 à novembre 2018], permet un accompagnement financier dans la mise en place d'actions en faveur des éleveurs.

A l'occasion du bilan à mi-parcours, nous avons su adapter les actions pour faciliter l'accès aux services et conseils en élevage sur les thématiques prioritaires du CAP. Par exemple, le calcul des coûts de production, étape cruciale pour une exploitation, est proposé à coût 0.

La question de la main d'œuvre, qui est au cœur du projet de notre filière, est également relancée. Si

c'est un élément clé, et nous le savons, très délicat, dans les faits, peu d'éleveurs laitiers ont sollicité les réseaux de conseillers en place ces deux premières années.

Si notre revenu dépend pour partie du prix du lait, nous pouvons aussi chercher les marges via d'autres dispositifs, et notamment sur la gestion de l'autonomie alimentaire, la recherche d'alternatives fourragères, en bref l'optimisation de nos systèmes de production, avec une solution personnalisée et non pas des solutions standards.

Nous devons déjà penser au prochain projet de filière. Soyez assurés que nos préoccupations d'éleveurs seront au cœur du prochain CAP Filière et à la hauteur des enjeux de notre filière laitière régionale.

**Bruno VERKEST,**

*Président du comité de filière bovins-lait*



## AUTONOMIE ALIMENTAIRE

### 1 ADEL, un outil de diagnostic sur son exploitation

**CAPEL devient ADEL**

ADEL, un outils d'aide à la décision en élevage laitier qui prend en compte l'exploitation dans sa globalité.

A partir d'une situation initiale et en fonction des projets d'évolution de l'éleveur, ADEL simule des évolutions techniques du système fourrager et permet de valider la cohérence globale de l'atelier d'élevage en faisant le lien entre fourrages disponibles et besoins du troupeau. L'outil calcule ensuite, pour chaque projet, l'impact économique de l'évolution de l'atelier d'élevage sur l'ensemble de l'exploitation.

**ADEL peut être utilisé pour tous projets nécessitant une refonte de la surface fourragère** : conversion à l'agriculture biologique, souscription à une MAEC système, projet d'agrandissement/réduction du troupeau laitier, modification/diversification de la surface fourragère...

**Contactez votre conseiller élevage**

**Un accompagnement entre 2 et 3 visites de 3H chacune.**

### 2 Diversifier son système fourrager en mettant en place une nouvelle culture fourragère

Quelles variétés utiliser ? Quelles sont leurs spécificités d'itinéraire technique ? Leur valeur alimentaire ? ...

Autant de questions auxquelles répondre en réalisant un « appui fourrage » avec votre conseiller.

### 3 Optimiser la gestion de l'herbe & de ses fourrages



Toutes les informations du réseau Herbe & Fourrages du Centre-Val de Loire

[www.herbe-fourrages-centre.fr](http://www.herbe-fourrages-centre.fr)

## DANS CE BULLETIN

### P1 ... Edito

... Autonomie alimentaire

### P2 ... Economie /Coûts de production

... Gestion des effluents  
... Réduction des gaz à effet de serre  
... Qualité du lait

### P3 ... Aides à l'investissement

... Les RH en élevage laitier

### P4 ... La transmission

... CAP vers la diversification  
... Financement  
... Vos contacts

## FAVORISER L'UTILISATION DES LÉGUMINEUSES

### SOUTIEN À L'ACHAT DE SEMENCES DE LÉGUMINEUSES

L'objectif est de vous accompagner dans l'augmentation des surfaces en prairies comportant des légumineuses.

- **Taux d'aide = 40%** du coût d'achat
- **Achat minimum = 1 000 € HT**
- Semences de **culture pluriannuelle**
- Culture **pure ou en mélange**
- **Aide réservée aux primo-bénéficiaires**

## ÉCONOMIE

### Calculer ses **coûts de production** pour optimiser son revenu

#### **Un appui technique d'une demi-journée pour un coût compris entre 0 et 40 €.**

Dans une conjoncture difficile, nous vous proposons une visite de conseil **en individuel ou en collectif**, dans le but de maîtriser, voire réduire vos coûts de production.

Sur la base d'une méthode de calcul nationale, nous vous accompagnons pour :

- calculer votre coût de production, prix de revient et la rémunération de votre main d'œuvre,
- mieux comprendre vos résultats et mesurer l'efficacité des différents postes,
- éventuellement comparer vos résultats avec des exploitations de même système issues du réseau de ferme référentes (Inosys),
- bâtir un plan d'actions.

Avec un soutien financier du Conseil Régional, et l'investissement du réseau des chambres d'agriculture, ce conseil vous est proposé à moindre coût.

## GESTION DES EFFLUENTS

### Un diagnostic mise aux normes, le « **mini dexel** » pour ...

simuler votre fonctionnement actuel de gestion des effluents, examiner les limites et l'adapter en jouant sur vos pratiques et les marges de manœuvres que laissent votre assolement et vos dispositifs de stockage.

#### **Un appui technique d'1H30 en moyenne SANS FRAIS !**

- 1ère visite aidée par la Région
- 2ème visite, **-50% sur le coût du conseil fixé entre 315 € et 350 € HT**

**Un diagnostic ouvert à tout exploitant qui souhaite faire le point sur ses pratiques d'épandage et ses autonomies de stockage.**

## RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

### La Ferme laitière **bas carbone**

Pour répondre aux attentes des citoyens - consommateurs, la filière (producteurs, entreprises laitières et partenaires du conseil en élevage) s'est engagée dans une démarche coordonnée de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Nous vous proposons la réalisation d'un diagnostic sur votre exploitation pour

- mesurer votre empreinte carbone,
- connaître l'impact positif de votre exploitation par rapport à la biodiversité,
- connaître votre contribution à l'alimentation humaine.

**L'efficience technique se traduit par des charges plus faibles sans dégrader le produit lait.**

**Pas de solution standard, telle est la devise de cette démarche**

#### Le diagnostic (niveau 2) :

- 1/2 journée de diagnostic suivie d'un conseil individuel de 3h sur votre exploitation

**La filière s'est fixée comme objectif d'accompagner 140 élevages dans la démarche**



**Une démarche soutenue financièrement par la Région et l'interprofession**

**En 2017 : 70 diagnostics pris en charge à 100%**

**En 2018 : un coût compris entre 0 et 400 €**

## LA QUALITÉ DU LAIT

### Un conseil **préventif** à votre disposition

*Vous rencontrez des problèmes de mammites au sein de votre troupeau ?*

*Vous constatez une augmentation du taux cellulaire et souhaitez maîtriser les cellules avant de recevoir une alerte ?*

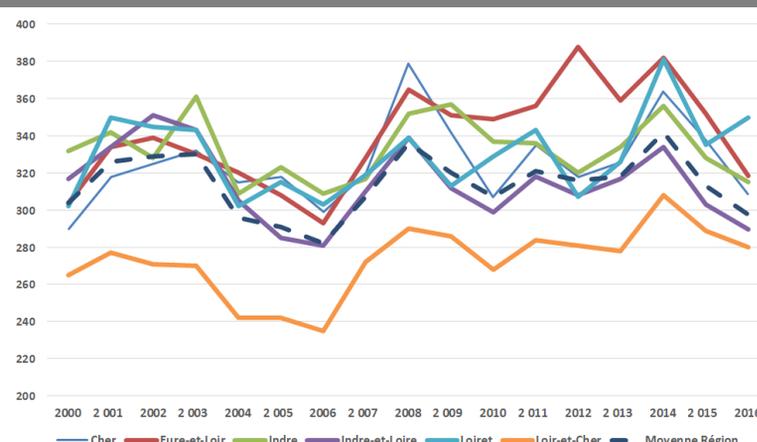
Nous vous proposons un appui préventif composé de :

- 1 visite multipartenaires (1/2 journée)
- 1 visite (1/2 journée) d'un seul conseiller, de votre choix, pour propositions de plan d'actions
- 1 visite du même conseiller (1/2 journée) pour un suivi de mise en œuvre sur 9 mois

**Un coût maximum pour l'ensemble de l'appui, à hauteur de 500 € (comportant ainsi une répercussion sur la facture des subventions versées aux structures par le Conseil Régional).**

## Evolution des CCT-CL sur la région Centre-Val de Loire (2000-2016)

Une baisse marquée par rapport à 2014 : -45 000 cellules/mL



## AIDES À L'INVESTISSEMENT

### Investissement entre 4 000 € et 10 000 € HT

#### Remplir un formulaire CAPEX

- Taux de base : **20%**
- **+15%** si je suis en Agriculture Biologique ou en conversion
- Conditions d'éligibilité aux aides du CAP :
  - S'engager dans au moins une des actions du CAP
  - Etre adhérent à la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage
- [www.centre.chambagri.fr](http://www.centre.chambagri.fr)

### Si mon projet n'est pas retenu lors de l'appel à projets PCAE<sup>1</sup>, mais éligible au CAP BOVINS-LAIT

- Les taux sont les mêmes que ceux du PCAE dans la limite d'un cumul de taux 30%
- Ces taux s'appliquent en fonction des investissements éligibles inscrits dans le CAP

<sup>1</sup>PCAE : Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles

<sup>2</sup>GIEE : Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental

<sup>3</sup>PEI : Partenariat Européen pour l'Innovation

### Investissement de plus de 10 000 € HT

(dans la limite de 90 000 € HT d'investissements pour la Région)

#### Répondre à l'appel à projets PCAE

#### Si mon projet est sélectionné lors de l'appel à projets

- Taux de base : **20%**
- Bonifications possibles :
  - Je suis jeune agriculteur ou engagé en AB ou dans un signe officiel de qualité : **+10 %**
  - Mon projet concerne une opération d'économie d'énergie ou de réduction des intrants : **+ 10%**
  - Mon exploitation se situe dans un territoire sous contrat Agence de l'eau : **+ 10%**
- Majorations :
  - Je réalise un projet collectif porté par un GIEE<sup>2</sup> : **+15%**
  - Je bénéficie d'un soutien dans le PEI<sup>3</sup> : **+ 10%**
- **Cumul max de 75%**
- [www.europeocentre-centrevaldeloire.eu/appels-a-projets-feader-centre-val-de-loire/](http://www.europeocentre-centrevaldeloire.eu/appels-a-projets-feader-centre-val-de-loire/)

## INVESTISSEMENTS ÉLIGIBLES INSCRITS AU CAP BOVIN-LAIT

- Construction / Extension de bâtiments en **bois**
- **Logement des animaux** : construction ou agrandissement de bâtiment d'élevage, aménagement du bâtiment et matériel relatif au bien-être animal
- **Fourrages et autonomie alimentaire** : création et aménagement de bâtiment de stockage de fourrages, silo couloir, mélangeuse...
- **Équipements fixes et mobiles de contention et de manipulation**
- **Automatisation et amélioration des conditions de travail**
- **Traite**
- **Ambiance du bâtiment**
- **Surveillance du troupeau**
- **Pâturage** : clôtures, matériel d'abreuvement au champ et d'aménagement pour la circulation des animaux...
- **Gestion des effluents** : stockage et traitement des effluents d'élevage et de fromagerie
- **Substitution des pneus**
- **Economie d'énergie**

### Possibilité de réaliser 2 dossiers de subvention par élevage :

1 dossier < 10000 € et 1 dossier > 10000 € HT d'investissement jusqu'à fin 2018.



## RESSOURCES HUMAINES

### La main d'œuvre au cœur de votre stratégie d'exploitation

*Vous souhaitez embaucher un salarié ?*

*Vous vous interrogez sur l'organisation du travail sur votre exploitation ?*

*Vous ne savez pas qui solliciter ? Ni quelle solution vous conviendrait le mieux ?*

#### 1. Le CAP Main d'œuvre

Chaque année, une quinzaine de stagiaires est formée au travail en élevage laitier en région, grâce au CAP Main d'œuvre.

Chaque année, cette formation est suivie d'un « jobdating » où vous pouvez rencontrer « votre » futur salarié. Vous pouvez également vous porter candidat pour accueillir un stagiaire pendant 15 jours découverte.

Plus de renseignements :

02.47.48.37.27 - [pole.elevage@cda37.fr](mailto:pole.elevage@cda37.fr)

#### 2. Les conseillers ressources humaines du réseau GEHODES

Ils vous accompagnent à la carte pour :

- **Mieux vivre** votre travail
- **Améliorer l'ambiance** et vos relations dans le travail
- **Mieux communiquer** au sein de l'entreprise
- **Professionaliser vos pratiques** d'employeur
- **Adapter l'organisation du travail** aux besoins de chacun
- Mettre en œuvre **collectivement** les changements
- **Améliorer vos conditions de travail**

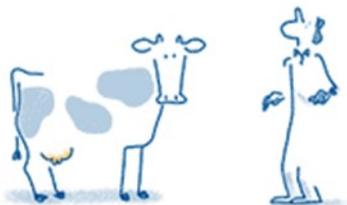
**Un diagnostic gratuit pour faire partie des « fermes témoins » ou une prise en charge à 50% par la Région si vous sollicitez un diagnostic sans témoignage.**

« Avoir le regard d'une personne extérieure est important. »



## LA TRANSMISSION

### Une réflexion à mener jusqu'à 10 ans avant la transmission



« 10 ans avant la retraite ? Meuh pourquoi ??? »

- La transmission, ça se prépare. Que ce soit pour un départ à la retraite, pour l'arrêt de l'activité agricole, pour une recherche d'associé ou tout autre raison, céder son exploitation est une étape importante dans sa carrière. Il faut se poser les bonnes questions, au bon moment. »

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec un conseiller **Point Accueil Transmission** de votre département, qui pourra vous donner un conseil personnalisé

**1ère visite gratuite !**

## CAP VERS LA DIVERSIFICATION

### Soutenir des projets collectifs de diversification

Vous souhaitez diversifier votre source de revenu ?

**La Région accompagne les initiatives collectives.**

Tout projet collectif de diversification (transformation fromagère, compostage, ...) ou autres projets de développement portés par un groupe d'éleveurs, ou en multi-filières peut être financé.

**Les candidatures doivent être déposées à la Région via 2 appels à projet.** Le projet aura une durée maximale de 18 mois.

- 1<sup>er</sup> appel à projets **du 12 juin au 21 juillet 2017**

- 2<sup>ème</sup> appel à projets **du 6 novembre au 15 décembre 2017**

#### Coûts pris en charge

- **Frais de fonctionnement du groupe de partenaires et/ou éleveurs :**

Frais de personnel liés à l'animation du groupe et à son suivi : forfait journalier fixé à 550 euros HT maximum et dans la limite de 40 jours par groupe

- **Frais de mise en œuvre :**

Frais de prestataires de services, frais pour la réalisation d'étude, d'expertise, frais d'impression **plafonnés à 4600 euros HT**

**Soutien de la Région :**

€ **50% des coûts éligibles**

**Contactez le CRIEL ou la Chambre régionale d'agriculture pour plus d'informations**

## FINANCEMENT

### Les banques, sollicitées pour accompagner les éleveurs laitiers

Le Crédit Agricole, la Banque Populaire et le Crédit Mutuel sont unanimes.

Si les tendances sont positives sur le moyen et long terme, l'accompagnement des éleveurs se fait au cas par cas. Elles ont besoin de réassurance sur les aspects main d'œuvre et sur l'engagement des exploitants dans un accompagnement technico-économiques. Dans des grosses structures, présentant des investissements importants, l'organisation de la main d'œuvre en routine comme en période difficile est un point clé qui garantira aux financiers la pérennisation de l'atelier.

**Le CRIEL et la Chambre régionale d'agriculture Centre-Val de Loire vous encouragent à vous entourer des conseillers qui vous suivent au quotidien pour rencontrer votre partenaire financier.**

Les rencontres multipartenaires peuvent aider à débloquer certaines situations.

## VOS CONTACTS

### CONTACTS RÉGIONAUX DU CAP BOVIN LAIT

#### CRIEL CENTRE

CHAZOT Coralie—02 38 71 91 33  
criel.centre@wanadoo.fr

#### CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE CENTRE-VAL DE LOIRE

MONVILLE Cécilia—02 38 71 91 04  
cecilia.monville@centre.chambagri.fr

### RÉFÉRENTS BOVINS-LAIT DES CHAMBRES D'AGRICULTURE OU DES ENTREPRISES DE CONSEIL EN ÉLEVAGE

**18** - PETRIER Marion - 02 48 23 04 34  
m.petrier@cher.chambagri.fr

**28** - HARDY Carine - 02 37 53 44 38  
c.hardy@eure-et-loir.chambagri.fr

**36** - SABOURIN Jean-Claude -  
02 54 61 61 54

jean-claude.sabourin@indre.chambagri.fr

**37** - THIOU Pascal - 02 47 48 37 55  
pascal.thiou@cda37.fr

**41** - VIVANT Marthe - 02 54 55 20 13  
marthe.vivant@loir-et-cher.chambagri.fr

**45** - DECK Jean-Louis - 03 86 92 36 58  
jld@alyse-elevage.fr

## AGENDA



**Prochain RDV :**  
**CONFÉRENCE LAITIÈRE**

**Vendredi 17 novembre sur le salon Ferme Expo à TOURS**

